

## CONSEIL DE LA FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES SOCIALES

Procès-verbal de la réunion du Conseil de la FASS du 18 décembre 2023

Salon de la chancelière, pavillon Léopold-Taillon (200 MTA), 13 h 30

### *Présences :*

Jean-Luc Bonnaud (Histoire)  
Pierre-Marcel Desjardins (HEP)  
Norma Doiron (Secteur langue et rep. prof., Arts)  
Julie Forques (Arts visuels)  
Guillaume Fortin (Géographie)  
Karine Gauvin (Études françaises)  
Thomas Hodd (Anglais)  
Georgette LeBlanc, rep. unité II  
Matthieu LeBlanc (vice-doyen)  
Cynthia Létourneau (secrétaire)  
Roger Lord (Musique)  
Denise Merkle (Traduction et langues)  
Jean-François Thibault (doyen)  
Dominique Thomassin (resp. des suivis des dossiers)

### *Absences motivées :*

Simon LeBlanc, Rep. étud., Sc. soc.  
Gervais Mbarga (Info.-comm.)  
Marie-Andrée Pelland (Sociologie et criminologie)  
François Renaud (Philosophie)  
Lise Savoie (Travail social)  
Arnaud Scaillez (Rep. prof., Sc. soc.)  
Katia Talbot (Art dramatique)

### *Poste à pourvoir :*

Rep. étud., Arts

\*\*\*\*\*

Invitée : Stéphanie Wheaton, registraire

Thème : le logiciel Infosilem

Le doyen souhaite d'emblée la bienvenue à la registraire, Stéphanie Wheaton, et la remercie de venir présenter le logiciel Infosilem aux membres. Marise Dupuis, adjointe administrative, se joint à la réunion.

Utilisé par plusieurs établissements d'enseignement, ce logiciel sert à planifier l'horaire des cours et des examens ainsi que la réservation des locaux. La registraire souligne la lourdeur de ces tâches, autant pour les facultés que pour le registrariat. La formation du personnel administratif a eu lieu en 2022 de même que des essais et des consultations. Par souci de transparence, deux comités ont aussi été formés : celui de la rédaction de la politique (Registrariat) et celui de la gestion des espaces (VRARH).

Elle explique que la planification de l'horaire des cours comprend deux étapes : l'assignation des locaux et l'assignation de l'horaire des cours basé sur les blocs pédagogiques. Le registrariat a fait des simulations à l'automne 2023 et souhaite assigner les locaux à l'aide du logiciel en 2024-2025. Les assignations complètes, c'est-à-dire la réservation des locaux et la planification

de l'horaire selon les blocs pédagogiques, sont prévues en 2025-2026, mais cet objectif pourrait être seulement atteint en 2026-2027 étant donné la complexité de l'exercice. On souhaite créer une trame institutionnelle au sein du réseau, ce qui signifie que les cours offerts dans plus d'un campus auront le même horaire et facilitera le partage des cours.

Le logiciel répartit les locaux selon l'édifice ou la faculté du cours (dans la mesure du possible), les caractéristiques requises pour le cours, la capacité requise pour le cours (ex. : ratio, travail d'équipe) et selon d'autres paramètres qui pourraient être spécifiés. Les facultés assumeront la gestion des accommodements.

La registraire invite les membres à lui poser des questions ou à lui faire part de leurs commentaires. Les membres en discutent et posent plusieurs questions.

\*\*\*\*\*

### **1. Adoption de l'ordre du jour de la réunion du 18 décembre 2023**

Le doyen demande aux membres si des points doivent être ajoutés à l'ordre du jour.

Pierre-Marcel Desjardins propose l'adoption de l'ordre du jour. Appuyée par Julie Forgues, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

### **2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2023**

Le doyen vérifie si le projet de procès-verbal reflète bien les propos tenus lors de la dernière réunion et si des membres souhaitent y apporter des modifications. Il rappelle que les coquilles doivent être signalées directement à la secrétaire.

Jean-Luc Bonnaud propose l'approbation du procès-verbal. Appuyée par Thomas Hodd, puis mise aux voix, la proposition est approuvée à l'unanimité.

### **3. Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 22 novembre 2023**

#### **7. Prix Vo-Van**

Le doyen indique que la thèse de doctorat en sciences du langage de Natalie Melanson Breau, intitulée *Le slogan right fiers des Jeux de la francophonie canadienne : d'une polémique sociolinguistique à une formule*, a été soumise à la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR) comme candidature au prix Vo-Van. Le dossier sera évalué au début de l'hiver par un comité de la FESR et le résultat sera dévoilé d'ici le mois de mars.

De son côté, le vice-doyen n'a aucun suivi à transmettre aux membres.

#### **4. Affaires étudiantes**

Le doyen explique les raisons pour lesquelles aucun étudiant ni aucune étudiante n'assiste aux réunions. En fait, le poste de vice-présidence est vacant, et en raison de conflit d'horaire, le président de l'Association étudiante en sciences sociales, Simon LeBlanc, ne peut se présenter aux réunions. La FÉCUM fera un suivi auprès des personnes aux études afin de les accompagner en vue de pourvoir les postes.

#### **5. Création/modification/évaluation de programmes/cours**

Aucun projet à l'ordre du jour.

#### **6. Suivis : RDD/CPR/CAQ/CDR/CPS/CDP/SCDP/Sénat**

Le vice-doyen n'a rien à signaler à ce sujet.

Le doyen explique que le processus pour l'évaluation des programmes sera modifié.

Il ajoute qu'un nouveau cadre d'assurance de la qualité (AQ) est en cours d'élaboration. Dorénavant, ce sera le Comité d'assurance de la qualité (CAQ) qui encadrera le processus d'AQ des programmes et des services de soutien académiques et soumettra au Sénat les recommandations qu'il juge opportunes.

#### **7. Demande de professeur associé | Département d'études françaises (Bruno Courbon) [Annexe 1]**

Karine Gauvin présente la candidature du professeur Bruno Bourbon de l'Université Laval comme professeur associé au Département d'études françaises. Il assumerait le rôle de codirection dans le projet de thèse de maîtrise d'une étudiante en sociolinguistique et son mandat serait d'une durée de deux ans.

La directrice invite les membres à lui poser des questions ou à lui faire part de commentaires concernant cette candidature.

Le doyen estime la demande légitime en raison de l'expertise pointue du professeur.

Karine Gauvin propose l'adoption de la proposition. Appuyée par Pierre-Marcel Desjardins, puis mise aux voix, la proposition est adoptée à l'unanimité.

#### **8. Informations**

##### **8.1. Budget**

Le doyen indique que le service de téléphonie dans le réseau sera dorénavant couvert par la Direction générale des technologies (DGT) et que l'on cessera la facturation interne.

Il sera maintenant possible de conserver 40 % des surplus budgétaires pour les dépenses de l'année suivante, ce qui représente un avantage comparativement à l'ancienne formule où les surplus de la FASS disparaissaient.

Le doyen invite les membres à lui indiquer leurs besoins en ce qui concerne les charges de cours, les cours, le matériel et l'équipement en lui envoyant par courriel le fichier Excel prévu à cet effet d'ici le 18 janvier. Pour les besoins plus précis, il les invite à prendre rendez-vous avec lui dès le début du mois de janvier.

### **8.2. Planification stratégique : suivi**

Le vice-doyen rappelle aux membres que d'ici la mi-janvier, les unités ont la possibilité d'identifier des actions concrètes qui permettent de répondre aux objectifs facultaires.

Le doyen précise que les dépenses en lien avec la stratégie font partie du budget et qu'il faut les déclarer. Si les membres ont des idées, il est ouvert à en discuter.

### **8.3. Microprogramme d'initiation aux études universitaires en arts et en sciences sociales**

Le vice-doyen indique que la Formation continue a mis en place ce microprogramme d'initiation aux études universitaires à la FASS s'adressant principalement, mais pas exclusivement, aux élèves du secondaire. Ce type de microprogramme existe actuellement au sein d'une vingtaine d'universités canadiennes et a pour but de fidéliser les élèves et de leur permettre de suivre des cours dans diverses disciplines ou de répondre à des conditions d'admission. Ce microprogramme comprend quatre cours d'introduction de niveau 1000, dont le cours obligatoire FASS1000 – *Initiation au travail intellectuel*.

Le vice-doyen a dressé une liste de cours existants qu'il enverra aux membres pour obtenir leurs rétroactions.

### **8.4. Concours de débats (M.-A. Pelland)**

En l'absence de Marie-Andrée Pelland, le doyen annonce que le Département de sociologie et de criminologie souhaite lancer un programme de débat oratoire (pour/contre) avec public ouvert à l'ensemble de la population étudiante, peu importe la discipline. Des informations supplémentaires devraient suivre en janvier.

## **9. Autres points**

Le doyen remercie Julie Forgues pour son travail et sa collaboration comme directrice du Département des arts visuels puisqu'elle passe maintenant le flambeau à Jennifer Bélanger.

## 10. Clôture de la séance

La séance se clôture à 14 h 43.

Cynthia Létourneau, secrétaire



Jean-François Thibault



Matthieu LeBlanc